

Séance ordinaire du 9 mars 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi neuf mars deux mille vingt et un à dix heures neuf, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin (partiellement), Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-02-38

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 mars 2021.

CE-2021-02-39

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision GRE-2021-008](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-008, pour le maintien de leurs activités auprès de la population

lévisienne.

CE-2021-02-40

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour l'étude préliminaire visant à construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées dans le secteur Saint-Romuald

[Document d'aide à la décision GEN-2021-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour l'étude préliminaire visant à construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées dans le secteur Saint-Romuald au montant maximal de 800 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

CE-2021-02-41

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels et pour la réalisation des travaux pour le collecteur d'égout de la rue Saint-Omer (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-2021-012](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels et pour la réalisation des travaux pour le collecteur d'égout de la rue Saint-Omer (secteur Lévis) au montant maximal de 6 000 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-97.

CE-2021-02-42

Nomination d'un membre au sein du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la Ville

[Document d'aide à la décision INF-TP-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville désigner madame Denise Blais à titre de membre du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire.

CE-2021-02-43

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire du 4 novembre 2020

[Document d'aide à la décision INF-TP-2021-002](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire tenue le 4 novembre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-02-44

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire du 18 novembre 2020

[Document d'aide à la décision INF-TP-2021-003](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire tenue le 18 novembre 2020, est déposé, à titre

d'information.

CE-2021-02-45

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 3 février 2021, installation de panneaux d'arrêt, Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INC-2021-008](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 3 février 2021, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

619^o sur la rue J.-A. Bombardier, à l'intersection de la rue François-Normand, en direction nord et sud.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2021-008. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Saint-Urbain, Saint-Laurent (secteur Lévis), des Îles-du-Vent, de l'Orée (secteur Saint-Nicolas), du Christ-Roi, Berlioz et Duplessis (secteur Lévis);
 - d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement, en période hivernale, sur une partie de la 4^e rue (secteur Saint-Romuald).
-

CE-2021-02-46

Bilan du *Plan de déploiement 2020* du *Plan d'action de la politique de développement social et communautaire*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le bilan du *Plan de déploiement 2020* du *Plan d'action de la politique de développement social et communautaire* et d'en faire la promotion, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-003.

CE-2021-02-47

Aide financière à Convergence action bénévole pour la tenue d'une activité dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole* et mandat afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière à Convergence action bénévole au montant de 21 300 \$, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et pour la tenue d'un spectacle virtuel offert aux bénévoles et leurs familles, dans le cadre de la

Semaine de l'action bénévole, du 18 au 24 avril 2021, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-007, et de mandater la chef du Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire à convenir des modalités de collaboration applicables à cette fin avec l'organisme.

CE-2021-02-48

Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision DSA-2021-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2021-005. Ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 735 000 \$, d'un terme de trois ans et la somme de 262 500 \$, d'un terme de 15 ans, remboursables par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville;
 - de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020;
 - de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.
-

CE-2021-02-49

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 22 janvier 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-011](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 22 janvier 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-02-50

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 12 octobre 2020 au 12 février 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-012](#)

La liste des déboursés pour la période du 12 octobre 2020 au 12 février 2021, est déposée, à titre d'information.

CE-2021-02-51**Dépôt des listes de virements de fonds et de crédits budgétaires additionnels traités entre le 19 janvier et le 12 février 2021**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-013](#)

Les listes de virements de fonds et de crédits budgétaires additionnels traités entre le 19 janvier et le 12 février 2021, sont déposées, à titre d'information.

CE-2021-02-52**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 1 961 628 et 1 961 632 du cadastre du Québec (1886, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 1 961 628 et 1 961 632 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA SAT 2021 031.

CE-2021-02-53**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 963 963 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 963 963 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-038.

CE-2021-02-54**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 964 818 du cadastre du Québec (2033, chemin Demers, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 964 818 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-039.

CE-2021-02-55

Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1532, et la création de deux nouvelles zones H1498 et H1499, et de prévoir pour les nouvelles zones les

usages et spécifications applicables) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-040](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément par *l'Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 2 octobre 2020;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-00-15;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à *l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

CE-2021-02-56

Dépôt du rapport du président du comité consultatif agricole de la séance régulière du 22 octobre 2020

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-044](#)

Le rapport du président du comité consultatif agricole de la séance régulière tenue le 22 octobre 2020, est déposé à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2021-02-57

Demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C315 dans la zone C2818, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-045](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement visant à permettre l'ajout de la classe d'usages C315, construction, démolition, excavation, aménagements et abattage d'arbres, dans la zone C2818 localisée sur la route du Président-Kennedy (secteur Pintendre), et ce, pour les principaux motifs suivants :

- la demande ne répond pas aux intentions du schéma d'aménagement et de développement, étant donné que la zone C2818 est située dans l'affectation *Artère commerciale* et que les usages para-industriels n'y sont pas favorisés;

- la demande ne répond pas à la vision de la Ville pour le développement commercial de la route du Président-Kennedy (secteur Pintendre);
- l'usage souhaité par le requérant n'est pas compatible avec les habitations existantes à proximité;
- d'autres terrains à vocation para-industrielle sont disponibles sur le territoire de la ville pour accueillir le projet déposé.

CE-2021-02-58

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour la séparation des eaux usées et pluviales des bâtiments 9, 9A, 10, 15, 16 et 19 du Chantier Davie Canada inc. situé sur le lot 6 047 740 du cadastre du Québec (22, rue George-D.-Davie, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2021-002](#)

Il est résolu de ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée par Tetra tech QI inc. au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la séparation des eaux usées et pluviales des bâtiments 9, 9A, 10, 15, 16 et 19 du Chantier Davie Canada inc., situé le lot 6 047 740 du cadastre du Québec et d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à l'égard de cette demande.

CE-2021-02-59

Entente de visibilité à intervenir avec la Maison de soins palliatifs du Littoral et aide financière à cet organisme pour les années 2021 à 2025

[Document d'aide à la décision DEV-2021-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure l'entente quinquennale de visibilité à intervenir avec la Maison de soins palliatifs du Littoral, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-034, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'accorder, pour les années 2021 à 2025 inclusivement, une aide financière de 100 000 \$ par année à la Maison de soins palliatifs du Littoral, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-02-60

Dépôt du procès-verbal des séances du comité permanent sur l'innovation et le développement industriel des 23 janvier, 3 mars, 6 mai, 15 mai, 15 juillet et 4 novembre 2020 et du 13 janvier 2021 et mandat à ce comité

[Document d'aide à la décision DEV-2021-037](#)

Le procès-verbal des séances du comité permanent sur l'innovation et le développement industriel tenues les 23 janvier, 3 mars, 6 mai, 15 mai, 15 juillet et 4 novembre 2020 et du 13 janvier 2021, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le plan d'action du comité permanent sur l'innovation et le développement industriel adopté par la résolution CV-2020-00-11, pour inclure la révision des règles d'affichage dans la réglementation en vigueur pour, entre autres :

- ✓ faire en sorte que les couleurs corporatives des entreprises ne soient pas remises en question;
- ✓ s'assurer que la grandeur des panneaux d'affichage puisse être ajustée en proportion du bâtiment;
- ✓ tenir compte de la réalité des entreprises.

CE-2021-02-61

Renonciation à une clause résolutoire et pénale en faveur de Cabinets Styl inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-041](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer définitivement à l'exercice de la clause résolutoire et pénale prévue à la clause 11 de l'acte de vente publié au Registre foncier du Québec, le 25 mars 2020, sous le numéro 25 284 774, les frais relatifs à tout document ou toute transaction afférente à être assumés par le propriétaire du lot 6 349 328 du cadastre du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-62

Renonciation à une clause résolutoire et pénale en faveur de 9391-8050 Québec inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-048](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer définitivement à l'exercice de la clause résolutoire et pénale prévue à la clause 11 de l'acte de vente publié au Registre foncier du Québec, le 30 août 2019, sous le numéro 24 865 931, les frais relatifs à tout document ou toute transaction afférente à être assumés par le propriétaire du lot 6 324 192 du cadastre du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-63

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armatures à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny et modification de ce contrat

[Document d'aide à la décision APP-2021-024](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armatures à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny au montant maximal de 25 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.

Il est également résolu de modifier ce contrat (appel d'offres 2019-55-86), attribué par la résolution CE-2019-11-59, au montant de 23 500 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-024.

CE-2021-02-64

Attribution de contrats pour l'entretien ménager de divers bâtiments

[Document d'aide à la décision APP-2021-026](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour l'entretien ménager de divers bâtiments (appel d'offres 2021-55-113), de la façon suivante :

- groupes 5 et 10, à Services d'entretien clarinet s.e.n.c., pour des dépenses estimées à 92 700 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 5 et à 98 887,50 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 10, pour une durée approximative de 27 mois;
- groupe 17, à Sanicontrol s.e.n.c., pour une dépense estimée à 95 130 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée approximative de 27 mois;

conformément au devis et à leur soumission.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats pour l'entretien ménager de divers bâtiments (appel d'offres 2021-55-113), de la façon suivante :

- groupes 14 et 16, à Services d'entretien clarinet s.e.n.c., pour des dépenses estimées à 182 202,75 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 14 et à 198 918 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 16, pour une durée approximative de 27 mois, conformément au devis et à leur soumission.
-

CE-2021-02-65

Option de renouvellement du contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles contenues dans les contenants semi-enfouis à chargement par grue pour la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2021-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'exercer la première option de renouvellement d'une durée de deux années prévues au contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles contenues dans les contenants semi-enfouis à chargement par grue pour la Ville (appel d'offres 2018-50-21), pour une dépense estimée à 420 000 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2021-02-66

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en arpentage légal

[Document d'aide à la décision APP-2021-034](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en arpenteage légal (appel d'offres 2021-55-04), à Civitas arpenteurs-géomètres inc., pour une dépense estimée à 131 250 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

CE-2021-02-67

Avenant à la promesse bilatérale de vente et d'achat des lots 5 991 756 et 5 991 757 du cadastre du Québec (chemin du Quai, secteur Saint-Nicolas)
[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à la promesse bilatérale de vente et d'achat des lots 5 991 756 et 5 991 757 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-68

Vente de parties du lot 3 021 220 du cadastre du Québec par propriété superficière (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot
[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-012](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat du propriétaire du lot 3 020 465 du cadastre du Québec, d'une partie du lot 3 021 220 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-012, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

Il est également résolu d'accepter l'offre d'achat du propriétaire du lot 3 020 467 de ce cadastre, d'une partie du lot 3 021 220 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

CE-2021-02-69

Entente concernant le portail commun de données ouvertes à intervenir avec le gouvernement du Québec, la Ville de Gatineau, la Ville de Laval, la Ville de Montréal, la Ville de Québec et la Ville de Sherbrooke
[Document d'aide à la décision DTI-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente concernant le portail commun de données ouvertes à intervenir avec le gouvernement du Québec, la Ville de Gatineau, la Ville de Laval, la Ville de Montréal, la Ville de Québec et la Ville de Sherbrooke, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DTI-2021-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-70**Application de l'article 13.14 du Recueil des conditions de travail des cadres au cadres supérieurs de la Ville de Lévis**

[Document d'aide à la décision GCH-2021-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appliquer l'article 13.14 du Recueil des conditions de travail des cadres au cadres supérieurs de la Ville de Lévis, cette prime pourra être soit fractionnée, soit accordée en partie.

CE-2021-02-71**Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel de la Direction du service de police**

[Document d'aide à la décision GCH-2021-015](#)

Il est résolu de conclure la lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel de la Direction du service de police et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-72**Affectations temporaires de membres du personnel à la Direction du service de police**

[Document d'aide à la décision GCH-2021-016](#)

Il est résolu d'affecter temporairement monsieur Réjean Langlois à titre d'inspecteur intérimaire, poste cadre policier à temps complet, classe 2, échelon 6, et monsieur Pascal Fortier à titre de capitaine – Planification opérationnelle par intérim, poste cadre policier à temps complet, classe 1, échelon 6, à la Direction du service de police.

CE-2021-02-73**Levée de la séance**

La séance est levée à 14 h 45.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
